

Module de formation continue Cheffe d'équipe dessinatrice-constructrice sur métal Metaltec Suisse Chef d'équipe dessinateur-constructeur sur métal Metaltec Suisse

Module 1 Technique

1.3 Informatique en construction métallique

Identification des modules pour le module de formation continue

Compétences opérationnelles	A Planifier et traiter des projets
	B Diriger et mettre en œuvre l'exécution technique C Piloter et contrôler des projets
	E Gérer l'infrastructure de bureau
Description du module	Le module partiel « Informatique dans la construction métallique » transmetles bases permettant à la cheffe d'équipe dessinatrice-constructrice sur métal/au chef d'équipe dessinateur-constructeur sur métal de comprendre les domaines d'application des logiciels spécifiques à la construction métallique, d'échanger des informations et des données avec d'autres planificateurs et entreprises et d'utiliser une infrastructure informatique conformément aux normes de sécurité dans les entreprises.
Critères de performance	 Citer les avantages/inconvénients et les différences entre les programmes AVOR basés sur des systèmes et les programmes ouverts et comprendre la possibilité d'utiliser des programmes de statique pour le dimensionnement préalable de composants métalliques et de moyens de fixation.
	 Décrire des plateformes, des interfaces et des formats pour l'échange de données et les utiliser pour échanger des fichiers et des informations avec d'autres planificateurs et entreprises.
	 Comprendre les menaces actuelles pour l'infrastructure/les données informatiques ainsi que les mesures de réduction des risques.
	 Analyser les risques relatifs à l'infrastructure informatique et aux données et les possibilités de sauvegarde des données et proposer des stratégies pour la sauvegarde des données (au format virtuel et physique).
Contenus de la formation	- Utilisation de logiciels spécifiques à la construction métallique
Durée de la formation	Le module dure

	10 heures
	La durée mentionnée s'entend sans l'attestation de compétence.
Attestation de compétence	L'attestation de compétence est évalué par une note réussi ou non réussi.
	Les organismes de formation déterminent la forme sous laquelle l'attestation de compétence est achevée.
Niveau	Module de formation continue / Certificat de l'association
Validation comme certificat de module	Cheffe d'équipe dessinatrice-constructrice sur métal Metaltec Suisse Chef d'équipe dessinateur-constructeur sur métal Metaltec Suisse
Condition d'admission	Aucune
Voies de droit	Les organismes de formation établissent les dispositions relatives à l'évaluation des performances, aux attestations de compétences et aux recours à titre définitif dans les lignes directrices/les guides des institutions.